

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

2.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Notions juridiques. Coût direct et indirect de l'accident du travail. Facteurs potentiels d'accident liés à l'individu, la tâche, le matériel et le milieu du travail. Prévention technique et humaine. Organes de sécurité et comité de sécurité ; modalités de la collaboration avec le service médical du travail.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Connaissances de la législation du 10 avril 1971 et de ses modifications ultérieures (secteur privé). Le médecin doit être capable d'assurer la reprise du travail et le reclassement de tout accidenté.</p> <p>Etude des facteurs potentiels d'accidents du travail et définition d'une stratégie actualisée de la prévention, en application des nouvelles directives européennes.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit
Autres infos	Examen écrit Notes de cours ; références bibliographiques. Transparents et diapositives.
Faculté ou entité en charge:	MDTE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		